



INSTRUCTIONS DE COURSE HABITABLE 2021-2024

Nom de la compétition : **Barg'eau Bis**
Dates complètes : **30 mars 2024**



Marée à La Rochelle-La Pallice : [PM 06h50 \(5.53m\)](#) [BM 13h36 \(1.64m\)](#) – Coef 70/65

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF : [06](#).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Les dates des courses : samedi 30 mars 2024.

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est [9h55](#).

8. ZONES DE COURSE

[Baie de La Rochelle](#), [Pertuis d'Antioche](#) et [Breton](#).

9. LE PARCOURS

9.1 Le parcours est annoncé à la VHF au plus tard 15 minutes avant le départ.

Départ comme défini au paragraphe 12.

[Filières de la rade des Basques](#) et leurs balises à laisser à tribord.

[Nord ouest Aix](#) à laisser à Tribord.

[Nord longe](#) à laisser à tribord.

[Bouée de Chauveau](#) à laisser à tribord.

[Passes montantes du pont de l'île de Ré](#).

[Passes descendantes du pont de l'île de Ré](#).

[Marie-Anne](#) à laisser à babord.

[Bouée Roche du sud](#) à laisser à babord.

Arrivée tel que défini au paragraphe 14.

[Longueur du parcours](#) [26,2 mn](#) environ.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les instructions nautiques du SHOM, tels que le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de la Pallice ou les fillières.

12. LE DEPART

12.1 La départ se fera entre la bouée Ouest Minimés à laisser à babord et une bouée jaune du CNLR à laisser à tribord.

Le bateau comité Epsilon Gib Sea 90 servira de bateau viseur.

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera matérialisée par le Phare du Bout du Monde à laisser à tribord et la bouée Ouest Minimés à laisser à babord à moins de 3 longueurs de bateau.

14.2 [Chaque concurrent notera son heure d'arrivée en heure légale (Heures minutes secondes) et le transmettra par VHF au bateau comité dès que possible, sans tarder.

-hauturiers.



**INSTRUCTIONS
DE COURSE HABITABLE 2021-2024**

Nom de la compétition : **Barg'eau Bis**
Dates complètes : **30 mars 2024**



19. REGLES DE SECURITE

- 19.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.
- 19.1b [DP] [NP] Emargement par appel VHF des bateaux et des équipages sur l'eau par le comité de course avant le départ de la première course de la journée.
- 19.1c Le port de la brassière est obligatoire pour tous les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 Le canal VHF utilisé en course est le canal 6.
- 19.4 **Utilisation du Bout dehors** : Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

22. BATEAUX OFFICIELS

Le bateau comité sera le Gib Sea 90 de couleur bleue « Epsilon » FRA 45326.

28. PRIX/RESULTATS

La proclamation des résultats de la régata se fera au club à l'occasion d'un pot amical, 30 minutes environ après l'arrivée du dernier bateau.

ARBITRES DESIGNES

Président-e du comité de course : [Philippe Bardin 06 68 12 94 82](tel:0668129482)

Commissaire aux résultats : [Annie Chabeau](#)